



ASBL FEDERATION DES ENSEIGNANTS EN SOINS INFIRMIERS  
Belgique – Communautés française et germanophone et Grand-Duché de  
Luxembourg  
RPM Bruxelles-Capitale  
N° d'entreprise 0456.771.119  
Code IBAN: BE 88 0682 4558 6041 - Code BIC: GKCC BE BB  
<https://fine-belgique.eu>  
[finebellux@gmail.com](mailto:finebellux@gmail.com)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF  
FINE BEL-LUX DU 24 MARS 2022

Table des matières

1.	Présences, procurations, absences.....	1
1.	Approbation du PV de l'AG du 10 mars 2021 et de l'ordre du jour.....	4
2.	Rapport d'activités 2021.....	4
3.	Comptes de résultat 2021 et projet de budget 2022.....	5
4.	Démissions, admissions d'administrateurs.....	6
5.	Perspectives.....	6
6.	Divers.....	7
7.	Prochaine assemblée générale.....	7

1. Présences, procurations, absences

(\*) A= administrateur, B= bureau, M= membre

(\*\*) P= Présent, E=excusé avec procuration à, A=absent

	Nom	Prénom	Institution représentée	St.(*)	Présence (**)
1.	Bauwens	Isabelle	Institut Reine Fabiola - Etterbeek	A	P
2.	Bultot	Claudine	HELMO St Julienne - Angleur	A	E – procuration à Haot Sabine 1

	Nom	Prénom	Institution représentée	St.(*)	Présence (**)
3.	Campi	Christiane	CPSI, 1200 Bruxelles	A	P
4.	Dancot	Jacinthe	Haute Ecole Robert Schuman- 6800 Libramont	A	E – procuration à Sophie Breedstraet 2
5.	Dehasseleer	Christel	IESPP Boulevard Kennedy – 7000 Mons	A	E
6.	Delclisard	Marc	IPEPS Quai Godefroid Kurth, 100- 4020 Liège	A	E – procuration à Anne Lekeux
7.	Delguste	Dominique	Institut d'enseignement secondaire complémentaire - IESCA- 7301 Boussu	A	P
8.	Delsupexhe	Marie- Victoire	Haute Ecole de la Province de Namur Campus Provincial- Namur	A	E
9.	Dubois	Yannick	Institut Supérieur de Soins Infirmiers Galilée – 1030 Bruxelles	A	E – procuration à Christine Willems 3
10.	Dury	Cécile	HENALLUX-Espace Saint-Jean- De-Dieu – 5000 Namur	A	P
11.	Goedert	Maryse	Lycée technique pour profession de santé– Luxembourg (GD)	A	E – procuration à Cécile Dury 4
12.	Herpelinck	Pascaline	Haute Ecole libre de Bxl Ilya Prigogine, 1050 Bruxelles	A	P
13.	Keutgen	Cornelia	Autonome Hochschule Ostbelgien 4700 Eupen	A	E
14.	Lemoine	Philippe	Ecole des femmes prévoyantes socialistes de Liège	A	E
15.	Noel	Didier	EPSI - Namur (implantation de l'IPES de Seilles)	A	E
16.	Schumacher	Nathalie	HEPH Condorcet Mons	A	E
17.	Verschuren	Sophie	Haute Ecole Francisco Ferrer – 1020 Bruxelles	A	E

	Nom	Prénom	Institution représentée	St.(*)	Présence (**)
18.	Willems	Christine	Haute Ecole Léonard de Vinci - 1200 Bruxelles	A	P
19.	Breedstraet	Sophie	Haute Ecole Léonard de Vinci – 1200 Bruxelles	B	P
20.	Calloens	Régine	Haute Ecole Francisco Ferrer – 1020 Bruxelles	B	P
21.	Haot	Sabine	WBE	B	P
22.	Lekeux	Anne	FEDESUC	B	P
23.	Robert	Marielle	Haute Ecole libre de Bxl Ilya Prigogine Bruxelles	B	P
24.	Vandeuren	Raymond	FELSI	B	E
25.	Huart	Emmanuel	Institut d'enseignement secondaire provincial paramédical - site 2 - Tournai	M	A
26.	Bouffioulx	Edouard	HELHA - Quai des Salines 28 – 7500 Tournai	M	A
27.	Chardome	Sandrine	Institut provincial d'enseignement secondaire paramédical "La Samaritaine"- 6061Montignies-sur-Sambre	M	A
28.	Chavée	Michel	ECNAS - Ste Elisabeth – 5000 Namur	M	E – procuration à Régine CALLOENS 5
29.	De Brouwer	Nathalie	Institut Dominique Pire - Rue de Lenglentier 6/14 – 1000 Bruxelles	M	P
30.	Dubar	Nathalie	ITEHO Jeanne d'Arc -Section Infirmières Hospitalières- Tournai	M	E – procuration à Nathalie de Brouwer 6
31.	Paquet	Yves	IPSMA Promotion 6000 Charleroi	M	E – procuration à LAMBEAU Muriel

	Nom	Prénom	Institution représentée	St.(*)	Présence (**)
32.	Moins	Cécile	Ecole Ave Maria - 5002 St Servais	M	A
33.	Rebholz	Karine	IPES Paramédical Quai du Barbou 2 - 4020 Liège	M	A
34.	Soyez	Evelyne	Ste Julienne Sj2 – rue ST Gilles 199- 4000 Liège	M	A
35.	Destrée	Agnès	IPNC, Rue Milcamps, 13 B - B.P. 95, 7100 La Louvière	M	A
36.	Lambeau	Muriel	Haute Ecole de la Province de Liège- Barbou (HEPL)	B	P

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres valablement représentés : 7

Aucune décision à prendre ne nécessite un quorum.

Tous les membres de l'assemblée ont reçu à temps et à heure la convocation ainsi que l'ordre du jour et les documents s'y rapportant.

Date et lieu de la réunion : le 24 mars 2022 à 15h30, au siège de l'ASBL

### 1. Approbation du PV de l'AG du 10 mars 2021 et de l'ordre du jour

Le PV de l'AG du 10 mars 21 et l'ordre du jour sont approuvés.

### 2. Rapport d'activités 2021

Sabine Haot, Secrétaire, présente le rapport d'activités 2021 :

L'Assemblée générale du 10 mars 2021 a acté la démission d'un administrateur ce qui porte à 25 le nombre des membres du Conseil d'administration. Le CA a acté la démission de deux membres effectifs, ce qui porte le nombre total de membres effectifs à 37.

La Vice-présidente et trésorière a déposé les comptes de l'ASBL auprès du Greffe du tribunal de Forest. Elle a envoyé les demandes de cotisations 2021 et ensuite deux rappels à ceux qui n'avaient pas payé.

Un 1<sup>er</sup> webinaire « **Accompagner l'étudiant infirmier en stage... Quelles postures pédagogiques ?** » (Cédric Danse) a été organisé le 6 mai 2021.

Un 2<sup>e</sup> webinaire « **Le feedback : comment en faire un outil d'apprentissage et de bien-être pour l'étudiant infirmier en stage ?** » (Jacinthe Dancot et Mathieu Hausmann) a été organisé le 14 octobre 2021. Ces deux webinaires ont été suivis avec intérêt et ils se trouvent sur le site Web.

Les représentants de FINE dans les groupes de travail du Ministre Vanden Broucke ont rendu compte à chaque réunion du CA de l'avancée des travaux.

### 3. Comptes de résultat 2021 et projet de budget 2022

Régine Calloens, Vice-Présidente et Trésorière présente les comptes 2021 et le budget 2022.

La Trésorière explique le tableau Etat des recettes (voir en annexe) : Les seules rentrées sont les cotisations pour un montant de 3300 EUR. Les dépenses s'élèvent à 1686,98 EUR. L'année se termine donc avec un boni de 1611,84 EUR. Le total des avoirs s'élève à 21879,72 EUR.

Au niveau du budget, il convient d'ajouter dans les sorties le montant de 670 EUR pour achat de livres et de remplacer le montant de 600 EUR par 200 EUR pour le site Internet.

Entrées

Sorties

Intérêts sur compte	8,00 €	Frais secrétariat ( moniteur, statuts, recommandés, )	200,00 €
Cotisations Ecoles	2.500,00 €	Cotisation FINE Europe	1.500,00 €
Récupération cotisations 2021	1.000,00 €	Frais colloque	2.000,00 €
Inscriptions Colloque	1.000,00 €	Frais de banque	2,50 €
		Déplacements Workshop	500,00 €
		Entrées Workshop	500,00 €
		Achat de livres	670,00 €
		Site Internet	200,00 €
<b>Total</b>	<b>4.508,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>5.572,5 €</b>

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité. A l'unanimité, l'AG donne décharge aux administrateurs, reconnaissant ainsi que les membres du conseil d'administration se sont acquittés correctement de leur tâche au cours de l'exercice écoulé.

#### 4. Démissions, admissions d'administrateurs

---

L'AG acte la démission de Chantal Thérasse en tant que membre effectif et administratrice et pourvoit à son remplacement en nommant à l'unanimité Muriel Lambeau comme administratrice. L'AG acte que le CA a accepté la démission de Michel Chavée comme membre effectif et son remplacement par Françoise Gilbert. Rappel - L'AG marque son accord à l'unanimité pour accepter à titre provisoire les remplaçants proposés en tant qu'administrateurs par les institutions, jusqu'à l'AG annuelle suivante qui les nommera. Les éventuelles démissions d'administrateurs adressées au CA seront également actées par l'AG annuelle suivante. En ce qui concerne les membres effectifs ne faisant pas partie du CA, c'est celui-ci qui les nomme et acte leur démission. Les informations concernant les membres effectifs qui ne font pas partie du CA ne sont pas publiées au Moniteur. Elles sont enregistrées dans le registre des membres de l'ASBL.

#### 5. Perspectives

---

L'AG décide d'organiser un webinaire en novembre 22, soit pour expliquer les décisions de Vandembroucke si elles sont connues, soit sur une thématique plus consensuelle (Soins de santé communautaires par exemple). A placer à la mi-novembre puisque Fine Europe organisera un colloque en Grèce pendant la première semaine de novembre. En février 23, il y aura probablement possibilité de faire un colloque en présentiel. On rediscutera à ce moment-là de la participation aux frais des participants.

Cette décision permet d'ajuster le budget :

Entrées

Sorties

Intérêts sur compte	8,00 €	Frais secrétariat ( moniteur, statuts, recommandés, )	200,00 €
Cotisations Ecoles	2.500,00 €	Cotisation FINE Europe	1.500,00 €
Récupération cotisations 2021	1.000,00 €	Frais colloque	2.000,00 €
Inscriptions Colloque	1.000,00 €	Frais de banque	2,50 €
		Déplacements Workshop	500,00 €
		Entrées Workshop	500,00 €
		Achat de livres	670,00 €
		Site Internet	200,00 €
<b>Total</b>	<b>3.508,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>3.572,5 €</b>

Perte 64,5 EUR

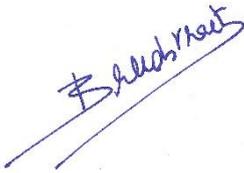
## 6. Divers

FINE Bel-Lux devrait, selon Cécile, développer la thématique des passerelles et de la valorisation des acquis d'apprentissage, la valorisation des soins de première ligne, des soins de santé primaire et des soins de santé mentale. Pascaline pense aussi que l'on devrait réfléchir à une manière de rendre plus attractifs les métiers en soins de santé communautaires, primaires et publics. Anne pense qu'il faudrait travailler avec les Flamands, dont les diplômés HBO5 se dirigent à 80% vers l'extrahospitalier. Christine conclut en disant qu'il faut donner aux jeunes le goût des métiers infirmiers au travers des lieux de pratique et de l'identité professionnelle des gens de terrain.

## 7. Prochaine assemblée générale

Rendez-vous est fixé en mars 2023.

Sophie BREEDSTRAET



Administrateur - Présidente

Sabine HAOT



Administrateur - Secrétaire